

CONSEIL DE SURVEILLANCE

PROCES-VERBAL N°4 DU 08 JANVIER 2017 (Paris – Charléty)

SAISON 2016/2017

Présents :

Mesdames : Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance
Patricia MAZZOLA

Messieurs : Philippe VENDRAMINI, Secrétaire
Jean-Paul ALORO, Alain ARIA, Albert CHARPENTIER, Laurent DANIEL, Frédéric DUBOIS, Richard GOUX, Michel GUEVENOUX, Jean-Louis LARZUL, Claude ROCHE

Excusées :

Virginie MOINEAU, Véronique FRELAT

Assiste :

Monsieur Eric TANGUY, Président de la FFVB (en partie)

Les membres du Conseil de Surveillance, se sont réunis au siège du CNOSF à PARIS, à l'issue de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Volley-Ball.

La réunion est ouverte à 14h00.

Sous la présidence de Jean-Paul ALORO, il est procédé à l'élection du Président(e) et du Secrétaire du Conseil de Surveillance.

Sont élus à l'unanimité : Aline GEMISE-FAREAU Présidente, Philippe VENDRAMINI Secrétaire.

La Présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, elle remercie particulièrement les deux membres du Conseil qui n'ont pas souhaités renouveler leurs mandats, Brigitte GEILER et Francis DRUENNE, pour le très bon travail effectué au cours des quatre dernières années.

Elle expose ensuite avec Philippe VENDRAMINI le mode de fonctionnement actuel du Conseil et les différents chantiers en cours.

Elle rappelle le suivi que font les membres du Conseil dans les différents secteurs et demande aux nouveaux membres de réfléchir à leurs futures actions. Ce mode de fonctionnement peut bien sûr être revu.

Ces différents points seront débattus lors du prochain CS :

- Informations de la Présidente du Conseil de Surveillance sur le contenu de la réunion du CA qui s'est tenu le 7 janvier dernier.

- Point sur le déroulement des élections :

La Présidente remercie tous les membres du Conseil de Surveillance pour leur participation, en tant que scrutateurs, aux élections fédérales qui se sont déroulées lors des Assemblées Générales des Ligues Régionales. Grâce à la mobilisation de tous, il y a eu au moins un scrutateur présent à chaque AG et dans de nombreux cas deux scrutateurs membres du Conseil de Surveillance ont même pu assurer cette tâche.

Partout le scrutin s'est déroulé dans de très bonnes conditions et aucune anomalie n'a été constatée. Elle remercie également les membres de la Commission Electorale qui comme prévu ont été présents téléphoniquement.

- Nouveaux dossiers et rapports

La Présidente souhaite que soient lancés de nouveaux dossiers d'étude (Arbitrage, Organisations ...).

Intervention de Monsieur Eric TANGUY, Président de la FFVB :

Le Président félicite les nouveaux élus et remercie le Conseil de Surveillance pour son rôle.

Il souhaite que le CS continue à être force de proposition auprès du Bureau Exécutif et du CA.

Il précise qu'en ce qui concerne la Commission Electorale, le CS doit réfléchir à l'évolution éventuelle d'une intégration de celle-ci au sein même du CS.

La Présidente et le Secrétaire rappellent que ce débat a déjà eu lieu et que le CS n'y était pas favorable.

Certes, il a rempli un rôle de scrutateur mais dans ce rôle il n'avait pas de décision à prendre, ce qui correspondait à sa mission de contrôle et de surveillance, et il était prévu que toutes les difficultés remontent à la CE.

Le CS souhaite une Commission Electorale totalement autonome et indépendante.

Un point est également effectué sur l'évolution du dossier POITOU-CHARENTES. La fusion avec la Nouvelle Aquitaine étant maintenant actée, il souhaite que ce dossier soit lui aussi réglé.

Le Président est interrogé sur le projet Fédéral : Patricia MAZZOLA fait part des difficultés qu'elle rencontre pour suivre ce projet, suivi qui, statutairement est imposé au CS ;

Ce projet très important devra être moins théorique et plus opérationnel et utilisable pratiquement. Il évoque les projets ZENITH et ALPHA qui doivent être revus.

Ces projets doivent être bâtis en concertation avec la DTN, ce qui pose un problème dans la mesure où un nouveau DTN sera nommé, mais pas avant plusieurs mois.

Le départ de Frédéric GUERIN prévu fin Janvier, compliquera encore la situation.

Prochaine réunion le 4 Février 2017.

Fin de la séance à 17 heures.

La Présidente du CS
Aline GEMISE-FAREAU

Le Secrétaire de séance
Philippe VENDRAMINI